

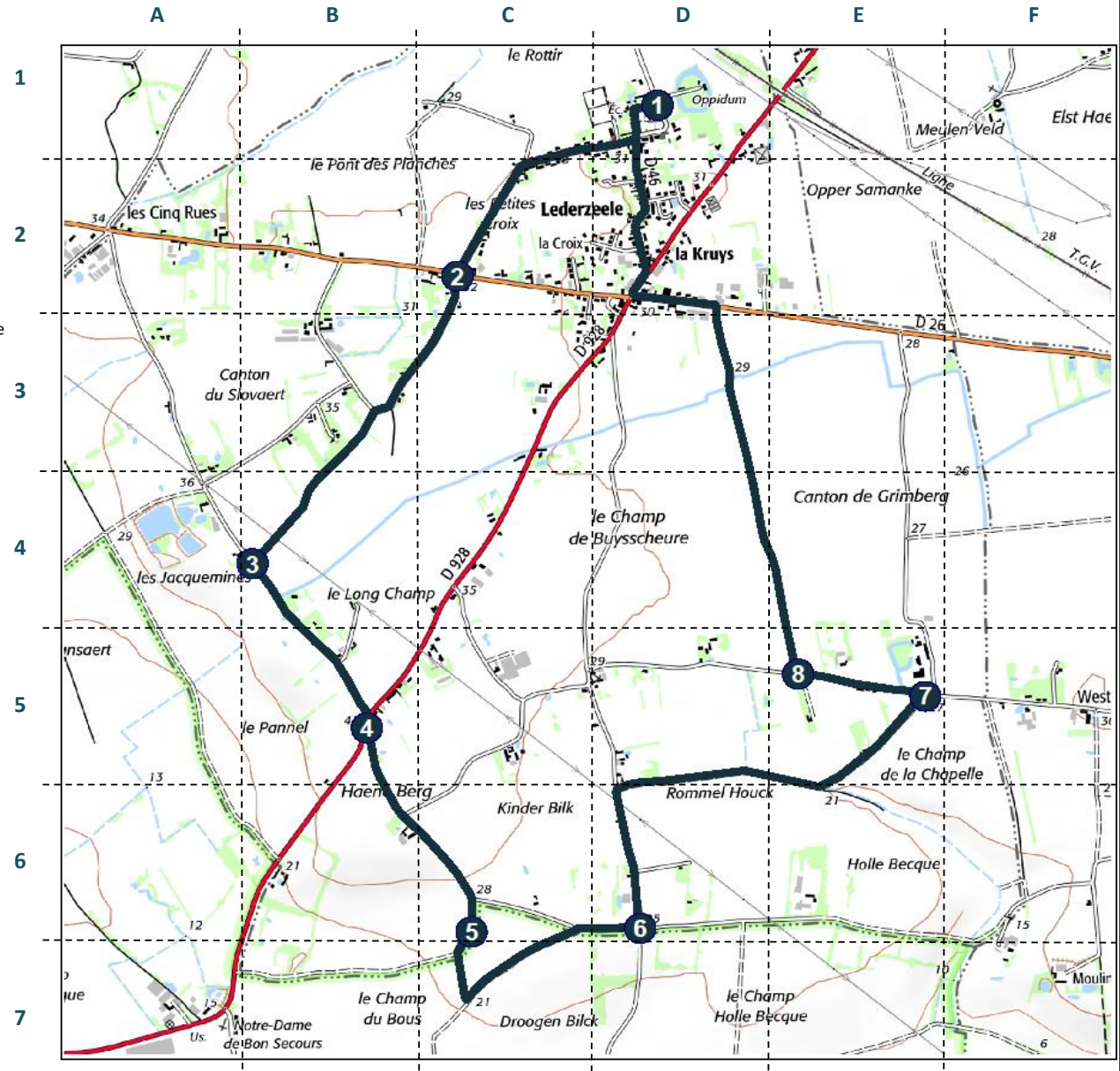
## D\_une motte à l'autre

(8 Km 700 - 2 h 50)

Départ : Eglise LEDERZEELE

1. La première motte féodale se situe près de l'église, au départ. Peu visible au milieu des arbres, elle s'aperçoit de l'autre côté de la route menant à Volckerinckhove. Contournez le cimetière par la droite entouré de maisons à l'architecture traditionnelle puis dirigez-vous à droite, vers la Mairie. Bien que récentes, les résidences ont su garder le cachet local grâce à l'utilisation de matériaux traditionnels (briques, bois, tuiles).
2. Traversez la route et observez la chapelle Sainte Marie. Poursuivez tout droit jusqu'au deuxième petit chemin bordé de haies qui s'ouvre à votre gauche. Empruntez-le. Après l'étang de pêche, il devient sentier herbeux et longe une haie d'aubépines et de charmes.
3. Au bout du chemin, vous voici sur une légère éminence (35m) qui vous permet de découvrir de droite à gauche : le bois du Ham, le village de St-Momelin, St Omer et, en arrière plan, les premiers contreforts de l'Artois. Tournez à gauche. A gauche de la route coule une petite becque, source lederzeeloise de l'Yser, ruisseau naturel par opposition au dyck, fossé creusé pour l'assèchement des sols. Poursuivez tout droit.
4. Traversez prudemment la D928, route de Saint Omer et par un droite gauche empruntez la rue de l'Aquénée. A l'intersection avec le chemin du Kinderbelk, continuez tout droit.
5. A l'embranchement suivant, prenez à droite puis, après 100 m, à gauche, le petit chemin qui descend. Tout en profitant du panorama sur le marais flamand et la forêt de Clairmarais, remontez vers la gauche le chemin abrité par une haie. A la route, dirigez-vous à droite.
6. Au croisement, tournez à gauche et remontez sur environ 500m, en laissant l'impasse des pauvres. Virez alors à droite sur le chemin René Lamiaux qui, à travers champs vous emmène vers le chemin des pauvres. Bifurquez vers la gauche et poursuivez jusqu'au croisement.

7. Devant vous, au-delà des haies, se trouve la ferme du Grimberg qui occupe la motte féodale, toujours en partie entourée de ses douves. Partez à gauche le long des haies.
8. A l'intersection, quittez la route pour un chemin caillouté, à travers champs. Le clocher de l'église de Lederzeele vous montre le chemin. Arrivé à la route, partez à gauche et au carrefour suivez la route de sainte omer jusqu'au calvaire. Tournez alors à gauche et rejoignez le centre du village.



## Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

## D'une motte à l'autre

(8 Km 700 - 2 h 50)

Départ : Eglise LEDERZEELE



### Avis du Randonneur :

*Vous cheminerez dans un bocage qui a préservé les pâtures, les haies, les mares entourées de saules pleureurs. Un large panorama sur les collines qui séparent la Flandre intérieure et l'Artois s'offrira à vous et vous apercevrez au loin la forêt de Clairmarais. Vous retrouverez l'habitat flamand typique au long de ce circuit fleuri à la belle saison. Balisage jaune*